

La commémoration du 8 mai 2022

L'HOMMAGE AUX 5 MORTS EN DÉPORTATION

La cérémonie du 8 mai a réuni cette année près de 200 personnes venues honorer spécialement les cinq victimes mortes en déportation dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts de 39-45. C'était la volonté du maire Jérôme Banino qui déposa des gerbes en leur honneur, entouré de membres de leurs familles. Le président du Conseil départemental, Christophe Guilloteau, prononça le discours rappelant la Victoire contre le Nazisme. La chorale la Symphorine et des enfants des écoles primaires Champagnat et Hubert Reeves interprétèrent le chant des Marais ou chant des Déportés et le chant des Résistants. A cette occasion, fut inaugurée près de la salle Albert Maurice une plaque en l'honneur de Michel Grange sur le passage qui portera désormais son nom. Voici le texte de l'intervention de Paul Grange du Coq Pelaud concernant Michel Grange.

Michel GRANGE est mort en déportation à ENGERHAFE du block d'AURICH qui dépendait du camp de NEUENGAMME le 1er décembre 1944. Il allait avoir 23 ans à la fin du mois.

« Le 15 mars 1943, -ils avaient 21 et 22 ans- Michel Grange avec trois camarades de la J.O.C. - **Albert Brosse, René Charvolin et Jean Lamure** - partaient à contre coeur pour le Service du Travail Obligatoire, - le S.T.O. - au sud de l'Autriche à Bleiberg, Kreuth et Arnoldstein.

Ils se retrouvent dans un secteur de mine de plomb. Ils travaillèrent au fond de la mine, puis en surface, dans des conditions insalubres et dangereuses pour leur santé. Un an plus tard, **Charvöllin et Lamure** furent renvoyés en France pour se soigner. Evidemment, ils ne repartirent pas et en août 44, ils rejoignirent les rangs de la résistance locale.

Les quatre jocistes ne mirent pas beaucoup de coeur à l'ouvrage dans ces entreprises dirigées par des allemands. Grange dut même pour cela purger une peine de prison. « Un honneur ! » écrivait-il.

En avril 1944, **Brosse et Grange** furent envoyés, de l'autre côté de la frontière, en Slovénie, dans la petite ville d'Assling, -aujourd'hui Jecenice- pour travailler, toujours sous les ordres allemands, dans une importante aciérie, qui fabrique aussi des armes.

Il y a dans cette région de nombreux résistants yougoslaves qui mènent des actions de sabotage, même dans leur usine.

En juin, **Brosse, Grange** et la centaine de français qui travaillaient dans l'usine pensent que la fin de la guerre va

bientôt arriver et qu'ils seront sous peu libérés. En effet le 4 juin, les Alliés sont entrés dans Rome et le 6 juin, ils ont débarqué en Normandie.

A la fin du mois, **Michel** avec quelques camarades n'hésite pas à entrer en contact avec les partisans slovènes et s'engage, en cas de libération, à rejoindre leur rang pour combattre l'ennemi allemand. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, les partisans libèrent 80 ouvriers français du S.T.O. d'Assling. C'est un coup d'éclat extraordinaire.

Parmi les libérés, outre les pelauds **Brosse et Grange**, on trouve le villeurbannais **Pierre Desmoulins**, le tarisien **Eugène Berger** et le futur grand acteur, **Michel Galabru**. Les voilà tous dans les montagnes avec le maquis bataillant pour retarder les troupes allemandes qui se replient. Ils vivent dans des conditions spartiates souffrant surtout de la faim. C'est un exemple exceptionnel de voir tant de français du S.T.O. entrer dans le maquis d'un pays allié, en l'occurrence la Yougoslavie, dirigée depuis peu par Tito. Ces français, d'après les témoignages qu'ils rapporteront après guerre se sont comportés comme de valeureux résistants contre les nazis.

Vers le 25 août, ils sont accrochés par une colonne allemande. C'est la débâcle. **Desmoulins** a la chance de trouver une ferme accueillante dont la femme est française. Il mettra trois mois pour rejoindre la France. Certes il donnera à la presse locale des interviews que les familles **Brosse et Grange** liront avec attention, mais sans pouvoir donner des nouvelles d'**Albert et de Michel**, car il ne connaît pas leur sort.

Brosse et Grange arrêtés comme

Berger et Galabru, sont jugés à Trieste par la Gestapo. Ils vont connaître des sorts différents. **Brosse** est reconduit à son camp de STO. En avril-mai 45, avec un camarade, il s'échappera d'Assling. Ils parcourront 600 kms à pied pour rejoindre Milan et ensuite gagneront Lyon en train.

Evoquons brièvement la mémoire de **l'épouse d'Albert** et de **son fils Henri** qui sont décédés en avril. Ce sont eux qui m'avaient prêté la correspondance d'Albert pendant son S.T.O. J'avais pu ensuite récupérer celle de **Michel Grange**, chez son neveu, **Michel Vernay**, ici présent. Grâce à ces nombreuses lettres publiées dans le COQ PELAUD, nous avons pu connaître la vie de ces gars du S.T.O.

Michel Galabru sera envoyé dans un camp de prisonniers en Allemagne, puis libéré par les américains.

Michel Grange et Eugène Berger sont condamnés à la déportation. Envoyés d'abord dans le camp de concentration de Dachau. Puis dans le grand camp de Neuengamme où ils arrivent début novembre. Là, ils font partie des 2 000 déportés de toute nationalité envoyés vers la frontière hollandaise dans la petite ville d'Aurich pour creuser des fossés anti-chars. Leur cantonnement se trouve à une vingtaine de kilomètres à Engerhaffe. Une distance qu'ils doivent parcourir au retour comme à l'aller, à pied et en train. Exténués, mal nourris, maltraités, 180 y laisseront leur peau. Dont **Michel Grange** qui décède le 1er décembre 1944.

Berger en réchappera. A son retour en juillet 45, il viendra voir les parents de **Michel Grange** et leur racontera les derniers mois de leur fils au maquis en Slovénie et en camp de concentration. Les parents, Jean Grange et Marie Dubanchet et Annie, la petite soeur de Michel, sa cadette de dix ans ne s'en remettront jamais. Une souffrance augmentée par le fait que l'opinion publique ne pardonne pas à ceux qui sont partis au S.T.O. d'être allés se mettre au service de l'ennemi.

Quand en septembre 1953, le corps de **Michel Grange** pourra retrouver sa terre natale et être inhumé au cimetière de Saint-Symphorien, ses obsèques se dérouleront presque dans l'intimité. Sans aucune reconnaissance officielle locale ou nationale.

Renée Reix, veuve d'**Henri Grégoire**, s'en souvient toujours. Elle avait l'âge d'**Annie** et sa famille habitait à au-dessus des

suite p. 4